

**COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES US ET COUTUMES**

**INSTITUTION**

**L'honorable M. Brunt** propose, appuyé par l'honorable M. Horner:

Que tous les sénateurs présents au cours de la session actuelle forment un comité chargé d'examiner les us et coutumes, ainsi que les privilèges du Parlement, et que ledit comité soit autorisé à se réunir dans l'enceinte du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

**COMITÉ DE SÉLECTION**

**INSTITUTION**

**L'honorable M. Brunt** propose, appuyé par l'honorable M. Beaubien (Bedford):

Que, conformément à l'article 77 du Règlement, les honorables sénateurs Asel-

tine, Barbour, Brunt, Lefrançois, Macdonald (Brantford), Monette, Smith (Kamloops), Taylor (Norfolk), Thorvaldson et White forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents de la présente session. Ledit comité fera rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

La motion est adoptée.

**L'AJOURNEMENT**

**L'honorable M. Brunt:** Je propose, avec l'assentiment du Sénat, qu'à la fin de la séance d'aujourd'hui le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 23 janvier, à 8 heures du soir.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 23 janvier, à 8 heures du soir.